



RENFORCER

LES CENTRES DE CRÉATIVITÉ, D'INNOVATION ET DE SAVOIR EN ONTARIO



*Document de travail sur l'innovation pour
renforcer notre réseau collégial et universitaire*

An equivalent publication is available in English under the title Strengthening Ontario's Centres of Creativity, Innovation and Knowledge: A discussion paper on innovation to make our university and college system stronger, 2012.

Cette publication est aussi affichée sur le site Web du ministère de la Formation et des Collèges et Universités au www.ontario.ca/MFCU.

♻️ Imprimé sur du papier recyclé • 12-038 • ISBN 978-1-4435-9769-2 (imprimé) • ISBN 978-1-4435-9770-8 (PDF) • ISBN 978-1-4435-9771-5 (TXT)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2012

Table des matières

Introduction

Vue d'ensemble du secteur de l'éducation postsecondaire en Ontario	4
L'Ontario a fait ses preuves en matière d'éducation postsecondaire	5
La vision du secteur de l'éducation postsecondaire en Ontario	6

Contexte financier et mondial de la transformation

Contexte financier	8
Gestion des coûts : rémunération et retraite	9
L'éducation postsecondaire évolue partout dans le monde	10
L'apprentissage assisté par la technologie est de plus en plus présent	10
Les titres de compétences basés sur les résultats et la qualité deviennent la norme	11
La mobilité des étudiants gagne en importance	12
L'apprentissage par l'expérience et le mentorat sont désormais essentiels	12
L'innovation en matière d'éducation postsecondaire nécessite de nouvelles données et mesures quant à l'obligation de rendre compte	13

Discussion : Des idées qui mènent à l'innovation et renforcent la qualité

Transformer le système par l'innovation	15
Nouvelles options pour l'obtention d'un titre de compétences et suppléments	16
Reconnaissance des crédits, compatibilité des titres de compétences et mobilité des étudiants	17
L'enseignement à longueur d'année	18
Qualité de l'enseignement et résultats d'apprentissage	19
Occasions d'apprentissage assisté par la technologie	20
Cadre équitable des frais de scolarité pour les étudiants et les établissements d'enseignement	21
Éducation entrepreneuriale et apprentissage par l'expérience	22

Conclusions

Rétroaction	24
-------------	----

Introduction

Les systèmes d'éducation postsecondaire du monde entier se transforment rapidement en réaction aux conditions d'ordre social et économique et aux nouvelles réalités de l'apprentissage des étudiants. Un certain nombre de facteurs mènent à cette restructuration des études supérieures : les économies doivent s'adapter à une compétition plus féroce et à un marché du travail toujours plus exigeant sur le plan des connaissances et des compétences, la population d'apprenants, de plus en plus diversifiée et mobile, s'attend à une qualité supérieure d'enseignement en contrepartie de ce qu'ils paient, et le grand public veut voir les résultats des investissements des rares ressources publiques.

Parallèlement, les gouvernements reçoivent de plus en plus de demandes d'augmentation du nombre de places dans les établissements d'éducation postsecondaire, étant donné que les titres de compétences collégiaux et universitaires sont maintenant des conditions sine qua non du succès sur le nouveau marché du travail et dans la nouvelle économie créative. Cette transformation de l'économie et les changements démographiques qui l'accompagnent ont entraîné une augmentation spectaculaire des taux d'inscription.

Vue d'ensemble du secteur de l'éducation postsecondaire en Ontario

Les 20 universités ontariennes financées par les fonds publics contribuent au développement de l'économie de l'innovation. En effet, on y instruit une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux attentes du marché du travail, des activités de recherche et de développement ainsi que de la commercialisation. Toutes ces universités offrent des programmes de premier cycle, qui permettent d'acquérir des connaissances conceptuelles et spécifiques, ainsi que des programmes de cycle supérieur où les étudiants acquièrent des compétences avancées d'analyse et de recherche. Certaines universités offrent également des programmes professionnels.

Depuis leur création, les 24 collèges communautaires de l'Ontario offrent des programmes axés sur les professions, la formation et l'apprentissage. On reconnaît les collèges pour leur flexibilité, leur formation adaptée au marché du travail et leur accessibilité pour les étudiants de différents milieux. Avec le temps, les collèges ont diversifié les titres de compétences qu'ils offrent afin de répondre à la demande d'éducation supérieure et ont amélioré leur capacité à offrir des cours généraux aux étudiants. Par ailleurs, les collèges ont été les premiers à fixer des résultats d'apprentissage communs devant être acquis à la fin de leurs programmes pour, entre autres, que les employeurs puissent se fier aux compétences des diplômés, peu importe le collège où ils ont fait leurs études.

Le système d'apprentissage de l'Ontario demeure un élément essentiel dans la formation d'une main-d'œuvre instruite et hautement qualifiée. Au cours des huit dernières années, le gouvernement a sensiblement élargi ce système : le nombre d'apprentis dans la province a presque doublé, bondissant à plus de 120 000. Les collèges jouent un plus grand rôle dans l'apprentissage; 90 pour cent de la formation par l'apprentissage a lieu dans les collèges. Le système d'apprentissage continue à évoluer, et sa force peut être mesurée par la quantité d'apprentis qui terminent leur programme et obtiennent leur certificat. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé les mesures à prendre dans

son budget de 2012 pour que tous les apprentis terminent leur formation et décrochent un emploi qui correspond à leurs compétences, ce qui fera progresser les secteurs importants de l'économie.

Notre gouvernement a créé un système d'éducation de la maternelle à la 12^e année qui a été reconnu comme étant le meilleur du monde anglophone.

L'Ontario a fait ses preuves en matière d'éducation postsecondaire

Notre gouvernement a un système d'éducation de la maternelle à la 12^e année qui a été reconnu comme étant le meilleur du monde anglophone et, en s'appuyant sur ce point fort, il a l'occasion de moderniser son système d'éducation postsecondaire pour le rendre plus pertinent, plus flexible et plus avantageux pour les étudiants

de l'Ontario. En modernisant le système et en améliorant sa productivité, nous stimulerons notre économie et réduirons le coût collectif.

Notre gouvernement a pris récemment un certain nombre d'engagements en matière d'éducation postsecondaire, dont :

- ◆ la création de 60 000 nouvelles places dans le système pour assurer une place à tous les étudiants qualifiés de l'Ontario;
- ◆ la création d'une bourse dans le cadre du Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité pour les étudiants des familles de la classe moyenne à l'image de la Subvention ontarienne pour l'accès aux études qui, de son côté, octroie jusqu'à 50 pour cent de bourses d'études aux étudiants des familles à faible revenu;
- ◆ l'amélioration des itinéraires d'apprentissage par la suppression des obstacles à l'obtention d'un titre de compétences;
- ◆ l'attention particulière portée aux jeunes prodiges, l'augmentation du soutien aux jeunes entrepreneurs;
- ◆ la mise en place des conditions nécessaires à l'obtention d'un taux de réussite de 70 pour cent chez la population adulte de l'Ontario.

Comme le budget de 2012 le démontre, l'éducation postsecondaire continuera d'être l'une des grandes priorités du gouvernement. Nous avons fait d'énormes progrès en matière d'accessibilité dans les dernières années. Aujourd'hui, un nombre record d'étudiants fréquentent les collèges et les universités. Les collèges jouent un rôle clé dans l'expansion du système d'apprentissage, il est donc important d'accroître les partenariats avec eux pour s'assurer que les apprentis terminent leur formation et possèdent les compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail. L'apprentissage en ligne, l'apprentissage par l'expérience et l'accélération de la création et de la diffusion du savoir imposent un changement important de notre système d'éducation postsecondaire.

La vision du secteur de l'éducation postsecondaire en Ontario

Le présent document de travail tente d'appliquer une vision de l'éducation postsecondaire en Ontario, telle qu'énoncée par notre gouvernement, qui permettra de résoudre la question de

la transformation du secteur en s'appuyant sur nos succès passés. Notre gouvernement entame le processus de transformation de ce secteur et consultera de nombreux intervenants pour obtenir des éléments de réponse. Au cours des prochains mois, le gouvernement animera une série de discussions sur des sujets précis tels que la politique en matière de frais de scolarité, les modes de financement, la production et l'innovation dans le secteur.

Voici la vision énoncée par notre gouvernement :

Grâce à l'enseignement et à la recherche, les collèges et les universités de l'Ontario généreront créativité, innovation, savoir et engagement communautaire. Ils accorderont la priorité aux étudiants, offrant à tous les apprenants qualifiés la meilleure expérience d'apprentissage possible à un coût abordable et viable sur le plan financier, ce qui garantit des résultats compétitifs et de grande qualité à l'échelle mondiale pour les étudiants et pour l'économie créative de l'Ontario.

Le présent document de travail et le processus de consultation qui suivra doivent servir à définir les moyens d'améliorer la productivité grâce à l'innovation dans le système ontarien d'éducation postsecondaire. Une innovation accrue améliorera les options d'apprentissage offertes aux étudiants, répondra aux besoins de l'éducation permanente, améliorera la qualité de l'enseignement et assurera la viabilité financière à long terme du secteur. Le gouvernement a l'intention de fournir des réponses aux questions soulevées dans le présent document, qui tiennent compte des tendances mondiales en matière d'éducation postsecondaire, en plus de s'attaquer aux priorités locales de l'accélération, de la productivité, de la technologie, de la qualité et du choix des étudiants.

Contexte financier et mondial de la transformation

Contexte financier

En raison du contexte budgétaire actuel et à mesure que l'on sort de la récession, il est nécessaire d'orienter le système public d'éducation postsecondaire de la province vers une réduction des dépenses. Les coûts dans le secteur postsecondaire ont augmenté à un taux plus élevé que le taux d'inflation, et ce, à un moment où la croissance du gouvernement et les bourses qu'il accorde étaient limitées. De

Le gouvernement orientera ses établissements d'enseignement postsecondaire publics vers une réduction des dépenses et une augmentation de la productivité grâce à l'innovation.

plus, une politique équilibrée en matière de frais de scolarité est nécessaire aux étudiants et au gouvernement afin d'assurer la viabilité financière et la juste reconnaissance des avantages publics et privés de l'éducation.

Les stratégies axées sur l'efficacité et visant à diminuer les dépenses réduisent la capacité des services essentiels, n'engendrent pas nécessairement toujours des économies de fonctionnement viables, ce qui laisse souvent croire aux citoyens qu'ils payent plus pour moins. À court terme, la réduction des coûts et l'élimination des actifs excédentaires sont des éléments clés du plan financier de notre gouvernement. Toutefois, ces mesures seules ne seront pas suffisantes pour relever les défis financiers auxquels le secteur de l'éducation postsecondaire fait face.

Ces défis peuvent potentiellement être relevés à moyen et à long terme grâce à l'innovation, qui stimulera la productivité. Pour protéger nos acquis en matière d'accessibilité et continuer d'améliorer la qualité des études supérieures ainsi que l'expérience des étudiants en Ontario, il faudra réaliser des gains de productivité considérables : ce sera un défi de taille.

Dans le secteur postsecondaire, l'innovation s'entend des idées, des systèmes et des processus qui créent de nouveaux modes d'apprentissage et d'enseignement, améliorent les résultats d'apprentissage et l'expérience des étudiants et produisent des économies à long terme grâce à une productivité accrue. Cette approche axée sur l'innovation contraste nettement avec une approche axée sur l'efficacité : du point de vue de l'efficacité, on pourrait dire que « l'effectif des classes pourrait être augmenté pour réaliser des économies », alors que du point de vue de l'innovation et de la productivité, on peut se demander : « peut-on réaliser des économies tout en maintenant l'effectif des classes et en améliorant les résultats d'apprentissage si l'on met en ligne certains modules d'apprentissage? »

Par la créativité, l'analyse et sa politique basée sur des faits, le gouvernement permettra au secteur de relever ces défis en lui fournissant les outils dont il a besoin pour être le plus novateur et productif possible. Nous ne sommes pas les seuls à faire face à des problèmes fiscaux, mais en agissant maintenant, nous pourrons nous assurer de l'excellence et de la compétitivité de l'éducation postsecondaire en Ontario en offrant aux étudiants des expériences d'apprentissage parmi les meilleures au monde.

Gestion des coûts : rémunération et retraite

La gestion des coûts liés à la rémunération sera un élément clé de la viabilité du secteur. Le gouvernement souhaite que tous les partenaires parapublics négocient de manière responsable et considèrent les aspects des conventions collectives qui améliorent la productivité et facilitent la transformation.

De plus, le gouvernement travaille sur de nombreuses initiatives visant à améliorer la viabilité, l'efficacité et le caractère abordable des régimes de retraite du secteur parapublic. Des consultations concernant un cadre de financement conjoint de ces régimes ont déjà débuté. Le gouvernement considérera également un ensemble d'outils permettant d'améliorer la viabilité des régimes de retraite à employeur unique et prévoit que les coûts de ces régimes à contributions ininterrompues seront partagés à parts égales d'ici cinq ans.

L'éducation postsecondaire évolue partout dans le monde

L'éducation supérieure doit répondre à de nouvelles questions fondamentales que soulèvent la rapidité d'apprentissage aujourd'hui ainsi que le stress des étudiants et des professeurs. Malgré cela, l'importance de la pensée critique et du savoir demeure primordiale.

L'apprentissage assisté par la technologie est de plus en plus présent

Au cours des dernières années, la technologie nous a ouvert l'accès à l'information grâce, entre autres, à Internet et aux périodiques et livres électroniques. Elle a transformé l'éducation : en effet, de plus en plus de cours sont offerts en ligne. Entre les universités en ligne et les didacticiels libres, les étudiants peuvent maintenant suivre les cours de professeurs renommés partout dans le monde de bien des façons.

La technologie ne fait pas qu'améliorer l'accès à l'information, elle peut aussi offrir de nouvelles possibilités aux étudiants pour apprendre de leurs collègues et du personnel enseignant, et interagir avec eux.

La technologie ne fait pas qu'améliorer l'accès à l'information, elle peut aussi offrir de nouvelles possibilités aux étudiants pour apprendre de leurs collègues et du personnel enseignant, et interagir avec eux. Plutôt que de donner des cours magistraux, les professeurs peuvent ainsi se libérer du système traditionnel, engager le dialogue avec leurs élèves et les encadrer. La technologie révolutionne le domaine de l'éducation partout dans le monde, et il est important que l'Ontario reconnaisse ces changements et s'y adapte afin que les titres de compétences des établissements d'éducation postsecondaire ontariens gardent leur grande valeur.

Les titres de compétences basés sur les résultats et la qualité deviennent la norme

En 1999, 29 pays ont signé une entente appelée la Déclaration de Bologne, dont l'objectif était de créer un espace européen commun d'enseignement supérieur afin de favoriser l'employabilité et la mobilité des citoyens ainsi que d'accroître la compétitivité de l'éducation supérieure européenne. Dans le cadre de cette entente, les signataires ont convenu des mesures à prendre pour améliorer l'apprentissage axé sur l'étudiant. Ils ont accepté de travailler de concert sur, entre autres, les points suivants :

- ◆ élaborer des grades comparables et des suppléments au diplôme;
- ◆ organiser l'éducation supérieure en deux grands cycles (baccalauréats de premier cycle de trois ans et maîtrises de deux ans);
- ◆ gérer les titres de compétences scolaires selon un système de crédits reconnu;
- ◆ prendre des mesures d'assurance de la qualité compatibles.

Les pays et les établissements dont les programmes d'études étaient de quatre ans ou plus n'ont pas eu à les accélérer; les nouveaux programmes de baccalauréat de trois ans ont permis l'équivalence des grades entre États, ces grades étant axés sur les tendances intergouvernementales en ce qui a trait à la technologie et à l'économie.

À l'heure actuelle, près de 50 pays sont signataires de la déclaration de Bologne, et tous reconnaissent que la valeur de leurs grades est directement liée à la qualité. L'évaluation et le contrôle continus de la qualité jouent un rôle important dans le système d'éducation européen et, de plus en plus, au niveau mondial. Le processus de Bologne retient l'attention du Canada. Le symposium de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) en 2009 se concentrait sur ce processus et le rôle du Canada dans un monde où l'éducation supérieure est en pleine mutation.

La mobilité des étudiants gagne en importance

En Amérique du Nord, les personnes qui se déplacent le plus d'un État ou d'une région économique à l'autre sont dans la mi-vingtaine. L'Ontario se dirige de plus en plus vers l'économie du savoir, et chacune de ses régions attire des types de talent différents. Que les étudiants commencent un premier ou un deuxième programme d'éducation postsecondaire, ou encore qu'ils décident où travailler, les facteurs sociaux, culturels et économiques agissent sur leur décision quant à l'endroit où ils s'installent. C'est

pourquoi la transférabilité des titres de compétences (et des crédits) est un pilier de l'économie.

C'est pourquoi la transférabilité des titres de compétences (et des crédits) est un pilier de l'économie.

Par la déclaration et le processus de Bologne, les pays signataires reconnaissent cette tendance et l'importance de la transférabilité. Dans la liste des dix mesures à prendre, on peut lire qu'il faut promouvoir la mobilité des étudiants et créer un système européen de transfert des crédits afin d'assurer la transférabilité des crédits et des grades. En résumé, le processus de Bologne a défini deux possibilités de transfert : le transfert des crédits dans un même système et le transfert des titres de compétences entre les systèmes.

De son côté, l'Australie a résolu cette question en introduisant un « supplément au diplôme », qui est ajouté au titre de compétences de l'étudiant. Ce supplément décrit les réalisations de l'étudiant et fournit des renseignements quant à son programme d'études, aux normes et aux autres éléments importants du système qui peuvent ensuite être évalués par des employeurs et des établissements à l'étranger. Ce document donne plus de valeur au grade obtenu dans le système australien : le niveau de qualité et de transférabilité est très élevé.

L'apprentissage par l'expérience et le mentorat sont désormais essentiels

Mondialement, l'enseignement entrepreneurial a considérablement pris de l'ampleur. Certains de ces programmes existent déjà en Ontario, notamment à l'Université Ryerson (Digital Media Zone), à l'Université de Waterloo (programme et résidence VeloCity),

au Collège Georgian (centre d'entrepreneuriat Henry Bernick), à l'Université d'Ottawa (programme Jeunes entrepreneurs) à l'Université de Toronto (centre DesignWorks) et à l'Université

de l'École d'art et de design de l'Ontario (Imagination Catalyst).

Les nouvelles installations d'apprentissage par l'expérience telles que celles-ci offrent aux étudiants l'occasion de travailler en collaboration avec le

L'économie de l'Ontario a pris le virage de l'innovation. Les nouvelles idées et les compétences entrepreneuriales nécessaires à la mise en place de celles-ci sur le marché sont un élément vital du succès de la province à long terme.

secteur privé, ce qui leur permet d'être encadrés tout au long du processus de création d'une entreprise à partir de leurs idées et de leurs inventions.

Même si l'apprentissage peut de plus en plus se faire en ligne, il est toujours possible, à long terme, de modifier les budgets d'investissement pour mettre en place ce type de collaboration entre les étudiants et le secteur privé. Le financement pourrait être accordé selon la performance (par exemple, le nombre d'entreprises créées, la quantité d'investissements providentiels des entreprises étudiantes, le nombre d'emplois, etc.).

L'innovation en matière d'éducation postsecondaire nécessite de nouvelles données et mesures quant à l'obligation de rendre compte

L'économie de l'Ontario a pris le virage de l'innovation. Les nouvelles idées et les compétences entrepreneuriales nécessaires à la mise en place de celles-ci sur le marché sont un élément vital du succès de la province à long terme. Ces idées viennent principalement de la création du savoir et de sa mobilisation dans les collèges et universités de notre province.

Si le secteur de l'éducation postsecondaire doit améliorer le rendement en innovant, il est important de comprendre où en sont nos établissements et à quel point ils progressent vers les buts fixés pour ce secteur. Il est également essentiel de rendre compte de la qualité de l'enseignement et de la recherche, ainsi que de l'apprentissage dans nos établissements postsecondaires.

L'évaluation en fonction de résultats d'apprentissage officiels – les habiletés et les compétences qu'acquièrent les diplômés – est une nouvelle tendance mondiale qui est également étudiée en Ontario. Plusieurs programmes d'ingénierie des universités ontariennes, en collaboration avec le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, participent à l'étude AHELO de l'OCDE, qui cherche une façon de mesurer la qualité de l'enseignement entre les pays. De plus, de nombreux collèges et universités mettent à l'essai l'évaluation de l'apprentissage au niveau collégial, un outil normalisé qui permet d'évaluer la pensée critique des étudiants de divers domaines. Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur travaille également de concert avec le personnel enseignant de nombreux collèges et universités sur le projet Tuning. Ce projet, qui a vu le jour en Europe, fait la promotion de la mobilité, du transfert des crédits et de la reconnaissance des grades, et a été élaboré afin de déterminer ce que les étudiants devraient connaître et pouvoir accomplir pour pratiquer un métier.

Discussion

Des idées qui mènent à l'innovation et renforcent la qualité

Nous présentons ci-après un éventail d'options et nous invitons les intervenantes et intervenants (y compris les étudiants, le personnel enseignant et les administrateurs) à réagir à ces idées et à étudier les répercussions de chacune d'elles sur le secteur de l'éducation postsecondaire de l'Ontario. Nous incitons aussi les intervenants à proposer d'autres façons de réaliser des économies et d'accroître la productivité par l'innovation en matière d'enseignement et d'apprentissage.

Transformer le système par l'innovation

Il existe de nombreux moyens auxquels l'Ontario pourrait recourir pour tirer parti des forces de son secteur d'éducation postsecondaire sur le plan de la qualité, du rendement et de l'innovation. Parmi ces moyens figurent de nouvelles options d'obtention d'un titre de compétences, les suppléments aux titres de compétences, un meilleur système de reconnaissance des crédits et l'apprentissage à longueur d'année. En considérant l'éventail d'options stratégiques présentées ci-dessous, les intervenants doivent tenir compte des grandes questions en matière d'innovation et de productivité dans le secteur ainsi que des améliorations qui pourraient être apportées au système dans le but de simplifier ces questions.

DISCUSSION : Comment pouvons-nous renforcer davantage la culture de l'innovation dans le secteur pour améliorer la qualité et la productivité? Quels sont les obstacles à l'innovation et à la productivité? Comment les surmonter? Y a-t-il des mesures exemplaires déjà en place qui pourraient être utilisées pour guider le secteur?

Nouvelles options pour l'obtention d'un titre de compétences et suppléments

Les étudiants qui poursuivent des études postsecondaires en Ontario se voient offrir un grand choix en ce qui concerne l'obtention d'un titre de compétences d'un collège ou d'une université. Il est toutefois important d'étudier de nouvelles approches, notamment :

- ◆ une structure flexible des grades qui offre de nouvelles options d'apprentissage grâce aux avancées technologiques.
- ◆ des programmes d'études de trois ans menant à un grade revus et axés sur le marché du travail, qui pourraient inclure des possibilités d'apprentissage par l'expérience.
- ◆ l'étude de la mise en place d'un supplément provincial qui faciliterait la transférabilité et la reconnaissance des titres de compétences sur le marché du travail entre les territoires de compétence.

DISCUSSION : Comment pouvons-nous améliorer l'éventail de titres de compétences offerts en Ontario – par exemple en offrant des programmes de trois ans menant à un grade, en accordant une attention plus soutenue aux résultats d'apprentissage et au temps pris pour obtenir un grade? Qu'est-ce que l'Ontario pourrait faire d'autre pour améliorer le choix des étudiants ainsi que leurs résultats sur le plan professionnel? Quelles mesures le gouvernement et les universités peuvent-ils prendre pour s'assurer que les étudiants au doctorat obtiennent leur diplôme dans un temps raisonnable?

Reconnaissance des crédits, compatibilité des titres de compétences et mobilité des étudiants

Le système ontarien a intensifié ses partenariats multilatéraux dans la création d'itinéraires d'études qui font la promotion de l'amélioration de l'accessibilité et des choix pour les étudiants. Malgré cela, le système de transfert des crédits de l'Ontario est toujours loin derrière ceux des territoires de compétences comparables, et la mobilité des étudiants reste toujours un défi pour la province. Pour les étudiants, leurs parents, les employeurs et le grand public, il est difficile de comprendre la raison pour laquelle les étudiants doivent refaire les mêmes cours lorsqu'ils changent d'établissement d'enseignement. En plus de réduire les coûts, un système efficace de reconnaissance de crédits peut contribuer à l'efficacité du système d'éducation postsecondaire et promouvoir l'éducation permanente.

Pour aller de l'avant, l'Ontario pourrait étudier différentes options qui amélioreraient la mobilité, notamment :

- ◆ reconnaître tous les cours d'introduction de première et de deuxième année, les cours d'éducation générale et les cours obligatoires agréés par les établissements d'enseignement;
- ◆ fournir de nouveaux et de meilleurs outils au Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert (COAT) afin d'aider les étudiants à terminer leurs études avec succès et plus tôt;
- ◆ développer un meilleur système de transfert de crédits pour favoriser la mobilité des étudiants entre les établissements, dont les collèges et les universités;
- ◆ évaluer la possibilité d'instituer des titres de compétences « compatibles avec le processus de Bologne » pour améliorer la mobilité des diplômés de l'Ontario sur la scène internationale.

DISCUSSION : Le gouvernement espère améliorer la reconnaissance de crédits et la mobilité des étudiants au sein des collèges et des universités et entre le collège et l'université. Quelles autres mesures la province devrait-elle prendre afin d'améliorer système de reconnaissance de crédits? Quels outils supplémentaires sont nécessaires? Comment pouvons-nous nous assurer que les crédits et les titres de compétences de l'Ontario demeurent compatibles et compétitifs.

L'enseignement à longueur d'année

À l'heure actuelle, au moins 12 collèges de l'Ontario offrent des cours toute l'année. Certains programmes coopératifs universitaires sont offerts toute l'année, tout comme certains cours en ligne.

Offrir aux étudiants la possibilité d'étudier toute l'année accroîtrait leur choix, leur permettrait de terminer leurs études plus tôt et réduirait les coûts liés à l'éducation postsecondaire. De plus, cette option pourrait améliorer les possibilités d'emploi des étudiants, leur permettant de travailler l'été, l'automne ou l'hiver, selon ce qu'ils préfèrent. Le fait d'utiliser les installations des campus pendant toute l'année et d'améliorer ainsi l'efficacité des établissements pourrait présenter un avantage. L'enseignement à longueur d'année peut également être perfectionné grâce à la technologie.

DISCUSSION : Quelles sont les possibilités actuelles pour les collèges et les universités d'offrir des programmes d'enseignement à longueur d'année? Comment certains établissements en Ontario et dans le monde ont-ils relevé les défis associés à l'offre de programmes à longueur d'année, notamment en incitant les étudiants à suivre des cours d'été?

Qualité de l'enseignement et résultats d'apprentissage

Le fait de miser sur l'enseignement et sur les résultats d'apprentissage dans nos établissements postsecondaires contribue non seulement à une meilleure expérience d'apprentissage pour les étudiants mais appuie aussi l'excellence chez les professeurs.

Il y a bon nombre de pistes que nous pourrions explorer, entre autres :

- ◆ l'expansion de la mise en place de l'évaluation de l'apprentissage au niveau collégial ou d'autres outils d'évaluation semblables pour mesurer l'atteinte des résultats d'apprentissage voulus et l'acquis des compétences visées;
- ◆ une flexibilité pour les professeurs et le personnel de recherche;
- ◆ la mise en place et l'utilisation de centres d'enseignement et d'apprentissage pour promouvoir et appuyer la culture de l'enseignement;
- ◆ l'élaboration de points de repère pour le secteur, y compris tirer parti des indicateurs de rendement clés actuels des collèges afin de mesurer l'amélioration des résultats d'apprentissage.

DISCUSSION : Quelles sont les compétences que vous vous attendez à retrouver chez les diplômés de nos établissements et comment vérifiez-vous si elles ont été acquises? Jusqu'à quel point les résultats d'apprentissage pourraient-ils influencer sur le nouveau mode de financement?

Occasions d'apprentissage assisté par la technologie

L'utilisation plus répandue de la technologie pourrait améliorer l'accès à tous les apprenants, en particulier à ceux qui ne peuvent pas assister à des cours en raison d'obstacles financiers, géographiques, physiques, familiaux ou liés au travail. Les applications novatrices des technologies émergentes offrent non seulement de la flexibilité quant au moment et à l'endroit de l'enseignement, mais pourraient aussi appuyer les améliorations apportées aux processus d'enseignement et d'apprentissage. Toutefois, il faut évaluer le niveau approprié d'intégration de la technologie ainsi que le soutien approprié à l'apprentissage en fonction des divers groupes d'apprenants et des différents domaines d'enseignement.

L'apprentissage assisté par la technologie peut aussi favoriser la collaboration et la coordination entre les établissements et l'utilisation plus efficace des ressources grâce au partage de l'élaboration de cours et des services de prestation, ce qui entraîne ultimement un plus grand choix et une mobilité accrue pour les étudiants, auxquels s'offrent une multitude d'itinéraires d'étude et des économies potentielles pour les établissements.

Parmi les options à explorer, nous pourrions envisager :

- ◆ de faire une plus grande utilisation de la technologie dans les salles de classe;
- ◆ de renouveler la vision d'un institut ontarien de l'enseignement en ligne pour permettre aux étudiants de l'Ontario de suivre en ligne des programmes d'études menant à un diplôme ou un grade. On pourrait ainsi mieux répondre aux besoins des étudiants qui préfèrent les études en ligne, des gens qui souhaitent poursuivre leur apprentissage la vie durant, et des étudiants qui ont des personnes à charge et qui ne peuvent pas se rendre à un établissement d'enseignement pour y suivre des cours.

DISCUSSION : Comment les technologies de l'apprentissage peuvent-elles être utilisées pour promouvoir l'apprentissage efficace? En quoi un grade ou un diplôme permettrait-il à l'institut ontarien de l'enseignement en ligne de collaborer avec les établissements déjà existants?

Cadre équitable des frais de scolarité pour les étudiants et les établissements d'enseignement

Même si les frais de scolarité vont faire l'objet de discussions distinctes avec les intervenants, on ne peut pas les discocier de la présente discussion pour l'innovation et la productivité. Pour parvenir à une transformation réussie de l'éducation postsecondaire, il faut disposer d'une politique appropriée en matière de frais de scolarité. Un nouveau cadre pluriannuel régissant ces frais devrait permettre de concilier, d'une part les intérêts des étudiants et des familles quant au maintien de frais de scolarité abordables avec, d'autre part, les besoins des établissements d'enseignement, tout en reconnaissant les avantages d'une éducation supérieure sur le plan individuel et collectif.

La province a fait des investissements considérables dans l'aide financière aux étudiants depuis l'annonce du plan Vers des résultats supérieurs. Plus récemment, soit en janvier 2012, notre gouvernement a lancé le Programme de réduction de 30 % des frais de scolarité pour les étudiants à faibles revenus ou revenus moyens et leurs familles. Notre gouvernement offre aussi des programmes pour les étudiants adultes, comme Deuxième carrière, qui vient en aide aux Ontariens qui ont perdu leur emploi en raison du ralentissement de l'économie en leur donnant la possibilité d'acquérir une formation professionnelle et de se perfectionner.

DISCUSSION : La consultation sur un nouveau cadre régissant les frais de scolarité est sur le point de s'amorcer. Comment ce dialogue sur l'innovation et la productivité peut-il éclairer les décisions qui seront prises prochainement en matière de frais de scolarité? Et à l'inverse, comment ces décisions peuvent-elles enrichir la discussion sur la transformation de l'éducation postsecondaire.

Éducation entrepreneuriale et apprentissage par l'expérience

Afin de rattraper le retard persistant de l'Ontario vis-à-vis des États-Unis sur le plan du rendement, il nous faut étudier d'autres occasions d'éducation entrepreneuriale. La croissance de l'esprit d'entreprise est aidée par l'accès à l'éducation permanente et par l'utilisation d'une quantité d'approches d'enseignement et d'outils d'apprentissage novateurs.

Afin d'encourager la créativité et l'innovation, nous pourrions :

- ◆ trouver des façons d'améliorer la situation financière de ces « incubateurs » et centres de mentorat de l'entrepreneuriat;
- ◆ travailler de concert avec les établissements pour créer de meilleurs liens et partenariats avec les employeurs, les investisseurs et les partenaires communautaires en vue d'augmenter les possibilités d'apprentissage par l'expérience des étudiants;
- ◆ élargir les options d'apprentissage en milieu de travail et les options d'éducation coopérative afin de rendre les futurs étudiants de l'Ontario plus prêts que jamais à entrer sur le marché du travail;
- ◆ travailler en collaboration avec les établissements afin de sensibiliser le secteur aux avantages de l'apprentissage par l'expérience et de reconnaître le travail effectué par le personnel enseignant dans ce domaine.

DISCUSSION : Le gouvernement est déterminé à offrir un nouvel appui consacré aux jeunes entrepreneurs de l'Ontario. Comment le système d'éducation postsecondaire peut-il contribuer à atteindre cet objectif par des initiatives d'apprentissage par l'expérience? Quels types de curriculums, de programmes et de ressources sont nécessaires à la préparation au marché du travail et à l'esprit d'initiative des étudiants diplômés des collèges et des universités de l'Ontario? Quelles leçons peut-on tirer des programmes d'apprentissage alors que nous élaborons de nouvelles occasions d'apprentissage par l'expérience pour les étudiants des collèges et des universités de l'Ontario?

Conclusions

Dans le but d'élaborer une stratégie de rendement et de transformation de l'éducation postsecondaire de l'Ontario, qui sera porteuse d'innovation et de productivité, nous sollicitons la collaboration des étudiants, du personnel enseignant, des administrateurs et des employeurs pour nous aider à définir les mesures qui pourraient rendre notre système plus efficace et en augmenter la qualité.

Nous entrevoyons un secteur de l'éducation avec une grande fluidité entre l'apprentissage, la formation et le marché du travail qui permettra à tous les étudiants d'acquérir les compétences requises pour continuer à apprendre tout au long de leur vie. Dans notre vision, le système d'éducation postsecondaire est axé sur les résultats d'apprentissage et la qualité de l'éducation. On y encourage et on y appuie les jeunes entrepreneurs. De plus, ce système serait hautement productif et novateur; un secteur souple qui peut s'adapter à l'accélération de la technologie et de notre économie.

Nous vivons en ce moment un tournant dans l'éducation postsecondaire en Ontario. Tous les intervenants et intervenantes en éducation postsecondaire sont invités à prendre part à cette discussion et à répondre aux questions posées dans le présent document de travail afin de nous aider à aller de l'avant.

Rétroaction

Cet été et au début de l'automne, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités organisera une série de tables rondes avec le secteur postsecondaire pour discuter des sujets et des questions abordés dans ce document de travail. Tous les établissements d'enseignement financés par les fonds publics, ainsi que les associations d'étudiants, d'employés et de professeurs seront invités à déléguer des représentants pour y participer.

Les établissements d'enseignement, les associations d'étudiants, Collèges Ontario, le Conseil des universités de l'Ontario et d'autres associations sont invités à soumettre par écrit leurs vues et leurs recommandations au Ministère d'ici le 30 septembre.

Ils peuvent le faire par courrier électronique à :
soumissions.postsecondaire@ontario.ca ou par la poste à :

Soumissions – Transformation de l'éducation postsecondaire
Division des politiques stratégiques et des programmes
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
900, rue Bay, Edifice Mowat, 17^e étage
Toronto ON M7A 1L2

Les vues présentées par écrit ou exprimées lors des tables rondes contribueront directement à l'élaboration d'une stratégie de productivité et de transformation de l'éducation postsecondaire.